

INFOS



SERVICE CIVIQUE 2026-2027

Dans le contexte des restrictions budgétaires, le nombre de contrats de Service Civique attribués à la Bretagne pour la saison 2026-2027 est limité. Afin de garantir une répartition la plus juste possible et de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des clubs, chaque structure pourra, dans un premier temps, accueillir un seul volontaire pour une durée obligatoire de 8 mois.

Les contrats seront répartis selon des quotas mensuels entre septembre 2026 et janvier 2027. Pour nous permettre d'anticiper les besoins, d'organiser cette répartition et d'accompagner au mieux chaque club, nous invitons les structures intéressées à compléter le questionnaire dédié avant le 6 juillet.

La possibilité d'accueillir un deuxième volontaire pourra être envisagée dans un second temps si le nombre maximal de contrats n'est pas atteint. Les informations définitives relatives à la saison 2026-2027 seront transmises dès réception des documents officiels.

Vous êtes intéressés ?

Pour information : Le standard téléphonique de la Ligue de Bretagne de Handball sera fermé le lundi 13 juillet 2026 et sur la période du 1er au 9 août 2026.

La Ligue de Bretagne de Handball vous souhaite un bel été !



Ligue de Bretagne de Handball

7, rue de Vezin

35000 RENNES

Tel: 02 99 31 33 88



© 2026 Ligue de Bretagne de Handball